

Avis d'appel public à la concurrence

I - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHE

COMMUNE DE DIVONNE LES BAINS

73 avenue des Thermes 01220 DIVONNE LES BAINS

Téléphone : 04.50.20.47.33

Télécopie : 04.50.20.47.59

2 - OBJET DU MARCHE

AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU MONT MUSSY – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

3 - MODE DE PASSATION CHOISI

Procédure adaptée (articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande publique)

4 - NATURE DES TRAVAUX

La mission confiée au futur maître d'œuvre sera une mission de maîtrise d'œuvre composée de :

- une mission de maîtrise d'œuvre de base au sens de la loi 85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP et comprenant les éléments suivants :

Tranche Ferme : Avant-Projet (APD) et Etude de projet (PRO),

Tranche Optionnelle : Etudes d'exécution (EXE), Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), Direction de l'exécution des travaux (DET), Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC), Assistance aux Opérations de réception (AOR), Dossier des ouvrages exécutés (DOE) et Garantie de parfait achèvement (GPA)

L'enveloppe financière affectée à ces travaux est de 920 000 € HT.

Composition de l'équipe candidate :

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses cotraitants ou sous-traitants des compétences suivantes :

- architecture paysagère,
- infrastructure et VRD,
- hydraulique.

Qualifications fortement conseillées : OPQIBI : 0702, 1303 et 1812

5 - FORME DES ENGAGEMENTS

Les candidats peuvent se présenter soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre de groupement . En cas de groupement, sa composition devra être présentée lors de la remise de la candidature. Le groupement désignera un mandataire commun pour le représenter.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

- Délai de validité des offres : 4 mois

6- CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix (40)
- Valeur technique (60) le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Règlement de la consultation.

7- LIEU OU RETIRER LE DOSSIER

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le Dossier de Consultation par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.lavoixdelain.fr> (onglet marchés publics)

8 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES TECHNIQUES DES CANDIDATS

Toutes les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont mentionnées dans le Règlement de consultation

Pièce 1 – La lettre de candidature (DC1). En cas de candidature émanant de groupement, la lettre de candidature ou l'imprimé DC1 sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité,

Pièce 2 – La déclaration du candidat (DC2). En cas de groupement, chaque cotraitant devra présenter ces formulaires,

Pièce 3 – La déclaration sur l'honneur à produire pour justifier des obligations fiscales et sociales, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ; attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine,

Pièce 4 – La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,

Pièce 5 – Un mémoire indiquant clairement :

* les moyens matériels, humains susceptibles d'être affectés à la mission, et précisant notamment leurs expériences et qualifications. Dans le cas d'un groupement, ce mémoire sera unique et mentionnera de façon systématique la répartition des moyens mis en place par chaque cotraitant et chaque sous-traitant,

* mode opératoire proposé pour la réalisation de la mission,

* les références d'aménagements similaires.

* note méthodologique intégrant l'ensemble des contraintes définies dans le Programme Fonctionnel et précisant la bonne compréhension du projet et la prise en compte du volet environnemental.

Pièce 6 – Un dossier d'œuvres permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités des candidats présenté de la manière suivante :

- Une affiche ou deux de format A3 présentant les références significatives des candidats,
- Une liste de format A4 représentant graphiquement et photographiquement un nombre d'opérations jugées les plus significatives au regard de l'opération à réaliser.

9 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de :

Mairie de Divonne les Bains – Service Commande Publique - Tél. : 04.50.20.47.33

Contact : Mme Nurchi Thérèse. - Adresse mail : commande.publique@divonne.fr

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :

Mairie de Divonne les Bains – Services Techniques

Contacts : Monsieur Fabien RUIZ – Directeur Général des services techniques,

Adresse mail : technique@divonne.fr

- Langue de rédaction des offres : Française

10 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

- Le 15 mai 2023 à 12 heures

11 - ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES

Plateforme de dématérialisation des marchés publics : www.lavoixdelain.fr

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

- le 5 avril 2023

13 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69003 Lyon

Téléphone : 04.87.63.50.00

Télécopie : 04.87.63.52.50

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr